

compte rendu du conseil municipal  
du 20 novembre 2023

étaient présent lors de ce conseil:

Nora Brégeat - Fiona Elliot - Virginie Lecourt - Claude Riffoud  
Blaigne Roland - Desbordes Didier - Gousson Luc - Damar Vincent  
Damar Charles -  
excusé: Gaugerard Christian procuration à Damar Vincent  
Charles Damar est nommé secrétaire de séance

- approbation du procès verbal du précédent conseil  
Plusieurs remarques sont faites au propos du SISEPA  
du SEHV - du transfert aménagement ainsi que sur la convention  
d'occupation du local de l'ACCA.

- CLECT

lors du précédent conseil un vote contre avait eu lieu mais comme  
M<sup>r</sup> le maire le réexplique le conseil n'a pas le choix que d'accepter  
un nouveau vote est demandé  
Pour 6 voix contre 1 voix abstentions 3 voix

- Zonage Energies renouvelables

M<sup>r</sup> le maire informe le conseil qu'une réunion d'information  
à la population est obligatoire. Il remet à chaque conseiller  
un plan communal avec les implantations de production  
déjà existantes ainsi que les projets aujourd'hui connus

- avenant d'adhésion à l'ATEC

un montant de 1106 € est demandé plus 264 € pour  
l'assistance technique

- Cotisation COS

la cotisation s'élève à 145 € par agent soit  
145 € pour Michel - 145 € pour Martine  
et 72,5 € pour Nadine en partage avec de Buis

- Subvention: Ma campagne la muse

versement de 500 € en complément des 500 € déjà octroyés  
lors du vote des subventions aux associations communales  
au printemps 1 abstention 3 pour

## SMACL

une augmentation de 76€ est constatée sur l'appel pour 2024 de tous les contrats  
l'ensemble du conseil trouve que cette hausse est raisonnable et vote à l'unanimité pour le maintien de tous les contrats à la SMACL

### - informations diverses

- sur le projet éolien, Mr Debordes et Mr le maire nous informent des mesures compensatoires : 300m de haie et 20000€ par éolienne soit 60000€ pour notre commune
- com-com : Mr le maire nous informe sur les sujets discutés lors de la réunion : chartre de déontologie - validation d'aides aux entreprises  
Contrat com-com Adem - ressources humaines - théâtre du cloître
- fermeture de la mairie le 14 décembre 2023
- décoration de Noël
- courrier de la com-com pour maintenir l'antenne du Populaire à Bellac
- location de la salle polyvalente : faire les démarches avant occupation du lieu
- Mr Debordes demande que les passages busés non utilisés soient enlevés afin de faciliter le travail de Michel.
- distribution des cadeaux aux aînés de la commune le 16 décembre 2023

fin de séance à 21h30